



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article220>

# ADRESSE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS :

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -



Date de mise en ligne : lundi 3 mars 2008

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

ADRESSE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS :  
HALTE AU MASSACRE A GAZA !  
NE RIEN FAIRE, C'EST ETRE COMPLICE !

Le gouvernement israélien prépare ouvertement l'opinion mondiale à l'invasion de la bande de Gaza. Cette invasion a déjà commencé avec plus de 60 civils tués pendant la seule journée du 1er mars.

Depuis des mois, la bande de Gaza, décrétée « entité hostile » est soumise à un blocus ignoble. Le gouvernement israélien s'arroge le droit d'affamer un million et demi de personnes. On manque de tout à Gaza : de vivres, d'eau, d'électricité, de médicaments, de cahiers ...

Un pas supplémentaire vient d'être franchi. Les morts que l'occupant appelle pudiquement « terroristes », « assassinats ciblés » ou « dommages collatéraux » sont des citoyens ordinaires, des civils qui ne demandent qu'à vivre normalement.

Par son silence, par son refus de condamner les auteurs de ces crimes contre l'humanité, la communauté internationale est COMPLICE.

Nous demandons que le gouvernement français

&mdash; Condamne avec la plus grande clarté les crimes commis à Gaza par l'armée israélienne ainsi que le siège de la bande de Gaza mis en place par le gouvernement israélien.

&mdash; Qu'il fasse condamner l'Etat d'Israël par le Conseil de Sécurité pour les crimes commis à Gaza et EXIGE l'arrêt immédiat de ces violences.

&mdash; Qu'il pèse sur l'Union Européenne pour qu'elle condamne immédiatement cette violence inacceptable et mette en place les sanctions qui s'imposent contre Israël : suspension de toutes les coopérations économiques, politiques et culturelles.

&mdash; Qu'il cesse de faire un parallèle entre l'occupant et ses victimes et propose le blocus d'Israël tant que durera le blocus de Gaza.

&mdash; Qu'il mette fin à l'impunité des dirigeants israéliens coupables de crimes de guerre et exige l'application de toutes les lois internationales violées par Israël.

Le bureau national de  
L'Union Juive Française pour la Paix  
(2 mars 2008)